



Commune des Aviron

Extrait N° 11 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 16 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 16 octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Eric FERRERE, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

19 OCT. 2020

que la convocation du Conseil a été faite le **01 octobre 2020** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **27**.

Le Maire,



Présents : M. Eric FERRERE – M. Alphonse HOARAU – Mme Line Rose BAILLIF – M. Jean Daniel DENNEMONT – Mme Christelle ETHEVE-VADIER – M. Fabrice PAYET – Mme Reine Claude ROPAUD LENCLUME – M. Frédo FERRERE – Mme Nadia ROCHE LESQUELIN – M. Jean Hugues LESQUELIN – M. Régis BOURDIL – M. Pierrot CANTINA – Mme Patricia QUICLET – Mme Nathalie CALTEAU – Mme Suzie CUVELIER – Mme Marcella MAZEAU – Mme Lise Marie DANDIN – Marie Hélène RICQUEBOURG – M. Bruno CORÉE – Mme Christine BARET – M. Jean Christophe HOAREAU – M. Laurent LENCLUME – M. Stéphane VARCOURT – Mme Julie Rose MEZINO – M. René VLODY – Mme Annick SEVERIN – Mme Suzette RIVIERE

Procurations : M. Jean Max ROPAUD a donné mandat à Mme Reine Claude ROPAUD LENCLUME – Mme **Julia DUBOURG BEGUE** a donné mandat à Mme Christelle ETHEVE-VADIER – Mme **Colette ANELARD CADERBY** a donné mandat à Mme Annick SEVERIN – Mme **Roseline LUCAS** a donné mandat à M. René VLODY – M. **Raphaël RIVIERE** a donné mandat à Mme Suzette RIVIERE

Absents : M. Paul FORT

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame MEZINO Julie Rose** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **MEZINO Julie Rose** est désignée pour en assurer les fonctions.

& &

&

AFFAIRE N° 11/

Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire

- Annulation de loyers
- Remise gracieuse

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle – 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

.../...

Du fait de la crise sanitaire, le conseil est informé que les opérateurs économiques, ci-dessous, du territoire ont sollicité la Commune pour bénéficier de remise gracieuse de dettes locatives.

Le Maire propose d'annuler les charges locatives pour les opérateurs concernés dans la limite des montants indiqués et sur les périodes énoncées soit :

Tiers : ACHOUR Leila

Location local Mars 2020	322,52
Location local Avril 2020	645,04
Location local Mai 2020	322,52

Tiers : BENARD Marie Céline

Location local Mars 2020	300,00
Location local Avril 2020	600,00
Location local Mai 2020	300,00

Tiers : PAYET Jean Wilfrid

Location local Mars 2020	25,00
Location local Avril 2020	50,00
Location local Mai 2020	25,00

Tiers : GRONDIN Fabrice

Location local Mars 2020	100,00
Location local Avril 2020	100,00
Location local Mai 2020	100,00

Tiers : GENCE Sonia

Location local Mars 2020	404,58
Location local Avril 2020	404,58
Location local Mai 2020	404,58

Au total, la remise gracieuse porte sur un montant de 4 103,82 euros.

Le Conseil Municipal est invité à :

- Octroyer la remise gracieuse pour les tiers ci-dessus sur les périodes et pour les montants énoncés.

Invité à se prononcer, le Conseil, délibère et à l'unanimité :

- Octroie la remise gracieuse pour les tiers ci-dessus sur les périodes et pour les montants énoncés.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,


Le Maire,
Eric FERRERE

